

Mont-sur-Rolle, le 30 avril 2019

Service du développement
territorial
A l'att. de M. P. Imhof, Chef de
Service
Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

Consultation : nouvelle directive du Conseil d'Etat sur la normalisation des données de l'aménagement du territoire (NORMAT)

Monsieur le Chef de Service,

Nous avons pris connaissance de la consultation visée en titre et vous remercions de l'avoir adressée à notre Association.

Nous vous remercions également d'avoir pris en compte les différentes remarques que nous avons formulées lors de la première consultation au sujet de cette directive.

Pour le surplus, nous constatons que les compléments apportés au document qui nous a été soumis sont de nature essentiellement technique et n'appellent pas de remarque particulière de notre part.

Nous vous informons donc que nous approuvons cette directive en l'état.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Chef de Service, à l'expression de notre considération distinguée.

Association de Communes Vaudoises
AdCV



Le Secrétaire général
Siegfried Chemouny